

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3100 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAGNIQUI Dania R

Date de naissance :

Adresse : LALLA MERIEM BLOC 8 N

Tél. : 06 63 48 66 40 Total des frais engagés : 16 53,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohamed LAHROUSSI
CARDIOLOGUE

Bd. Chouhada (ex. Avenue (A)), Bloc
Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi - Casablanca
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57

Date de consultation : 07 MAR. 2023

Nom et prénom du malade : LAGNIQUI Dania Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

HTA, Hypothyroïdie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

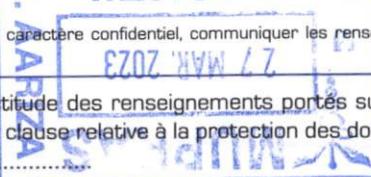
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 MAR 2023	C + ECG		300,00	Dr. Mohamed LAHROUSSI CARDIOLOGUE Bd. Chouhadaa Iex. Avenue HAIP, Bloc 9 Rue 8, N° 2, Hay Monummadi - Casablanca Tel: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57
INPE:091090670				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	7/03/23	0920330 135330

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

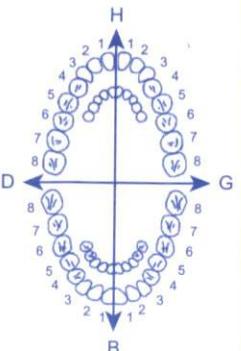
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed LAHROUSSI

الدكتور محمد لحروسي

Spécialiste des Maladies du Coeur
et des Vaisseaux

Echo Doppler Cardiaque et
Vasculaire - Holter

sur Rendez-Vous

Casablanca, Le 07/03/2023 الدار البيضاء، في



Mme LAGNIOUI Daouia

1° R. peu salé.

2° Esidrex 25 mg : 1/2cp/j le matin

3° Coveram 10 mg/5mg: 1cp/j le matin

4° CardioAseprine 100: 1cp/j après déjeuner

5° Crestor 10 mg : 1cp/j le soir

« Traitement de 03 mois . »

6° MELIMAG B6 Gélule : 1gel/j le soir

DR MOHAMED LAHROUSSI

Dr. Mohamed LAHROUSSI
CARDIOLOGUE

Bd. Chouhada (ex. Avenue «A»), Bloc 9
Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi - Casablanca
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57

269,00

O

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



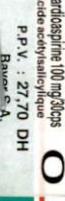
6 118001 090280

6

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



6 118001 090280

O

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



6 118001 090280

PPV :
Exp :
N° Lot :

30,60

PPV :
Exp :
N° Lot :

30,60

PPV :
Exp :
N° Lot :

30,60

269,00

269,00

Maphar
Bd. Ilyimia N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V. : 185,70 DH



6 118001 183111

oral

Maphar
Bd. Ilyimia N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V. : 185,70 DH



6 118001 183111

AstraZeneca

10mm/mV 25mm/s



Filtre Principal:On Filtre ADS:On

Suggestion:
Dr. Mohamed LAHROUSSI
CARDIOLOGUE
Bd. Chouhadaa (ex. Avenue «A»), Bloc 9
Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi - Casablanca
Tél: 05 22 62 47 47 / 05 22 62 57 57
INPE:091090670

Signature Médecin: